



Priorités stratégiques du  
Forum européen de la Jeunesse  
pour 2007-2012

---

*Adoptées par l'Assemblée générale, 9-11 novembre 2006,  
Vilnius (Lituanie)*

## **Priorités stratégiques du Forum européen de la Jeunesse pour 2007-2012**

### ***Introduction***

Le Forum européen de la Jeunesse (YFJ) est une plate-forme paneuropéenne d'organisations de jeunesse qui travaillent dans les domaines de la politique de la jeunesse et du développement du travail de la jeunesse. Le YFJ concentre son travail sur les questions de politique européenne de la jeunesse, tandis que par un engagement au niveau global il accroît les capacités de ses membres et promeut l'interdépendance globale. Dans son travail journalier, le YFJ représente les points de vue et opinions des jeunes dans tous les domaines politiques qui les concernent, et il promeut la nature intersectorielle de la politique de la jeunesse auprès d'une variété d'acteurs institutionnels. Les principes d'égalité et de développement durable sont intégrés dans le travail du YFJ.

Le Forum européen de la Jeunesse fonde son travail sur les valeurs suivantes :

- Participation;
- Renforcement de la capacité d'action des jeunes;
- Egalité, égalité des genres, et égalité des chances
- Ouverture;
- Compréhension interculturelle;
- Démocratie;
- Respect des droits humains;
- Solidarité avec tous les jeunes;
- Responsabilité globale;
- Diversité et respect mutuel;
- Paix.

### ***Vision du Forum européen de la Jeunesse***

Incarner la voix des jeunes en Europe, où les jeunes sont considérés comme des citoyens égaux, et où ils sont soutenus et encouragés pour réaliser pleinement leur potentiel de citoyens du monde.

### ***Mission du Forum européen de la Jeunesse***

Le Forum européen de la Jeunesse est une plate-forme d'organisations de jeunesse, qui représente et défend les besoins et intérêts de tous les jeunes en Europe, grâce à leur participation active et positive.

## DOMAINES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Pendant la période 2007-2012, le Forum européen de la Jeunesse poursuivra son travail en mettant l'accent sur quatre domaines d'action prioritaires :

- **Education**
- **Participation et intégration de la politique de la jeunesse**
- **Développement du travail de la jeunesse**
- **Droits humains et cohésion sociale**

## EDUCATION

But :

**1. L'éducation non formelle (ENF) sera valorisée comme une méthode éducative dynamique et inclusive.**

Objectifs :

- 1.1. L'inclusion de l'ENF dans le Cadre européen des Qualifications Framework (EQF) et le soutien des organisations membres dans leurs efforts d'inclure l'ENF dans les cadres nationaux de qualifications.
- 1.2. La reconnaissance des ONG de jeunesse comme parties prenantes clé et principaux pourvoyeurs d'ENF.
- 1.3. Le développement de lignes directrices de qualité dans la provision d'ENF.
- 1.4. La reconnaissance répandue de la valeur de l'ENF pour la promotion de la citoyenneté active des jeunes.
- 1.5. Accroître les connaissances sur l'impact de l'ENF pour l'individu et la société.

But :

**2. Accès égal à la qualité, aux possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLL)**

Objectifs :

- 2.1. Garantir la provision d'une ENF de qualité comme partie intégrante de LLL
- 2.2. Etre une partie prenante prépondérante dans la reconnaissance des compétences réelles et des qualifications des jeunes
- 2.3. Contribuer à l'élimination de toutes les barrières qui limitent les possibilités d'éducation et de la discrimination au sein des structures d'apprentissage formel
- 2.4. Encourager un soutien plus grand envers les groupes de jeunes marginalisés
- 2.5. Garantir la provision adéquate de possibilités de LLL comme moyen de combattre l'exclusion sociale et contribuer à aborder le travail précaire et le chômage

But :

### **3. Mobilité et échange des jeunes comme étape intégrante pour le développement d'une prise de conscience et d'une compréhension interculturelles**

Objectifs:

- 3.1. L'utilisation répandue de l'éducation globale pour encourager la compréhension de l'interdépendance globale et contribuer à une culture de la paix
- 3.2. Fournir des espaces de dialogue interculturel et interreligieux et des espaces d'apprentissage au moyen d'interactions
- 3.3. Promouvoir l'apprentissage en s'engageant dans des programmes pour la mobilité et les échanges
- 3.4. Promouvoir la mobilité dans l'éducation comme méthode d'apprentissage et outil permettant de développer une meilleure compréhension, une interaction culturelle et une société ouverte d'esprit

But :

### **4. Une approche holistique de l'éducation en Europe**

Objectifs :

- 4.1. L'ouverture du système d'éducation formelle à d'autres pourvoyeurs d'apprentissage tels que les ONGJ et aux méthodologies d'ENF
- 4.2. Préconiser l'intégration de l'éducation au développement durable dans l'éducation formelle à tous les niveaux

<b>DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL DE LA JEUNESSE</b>
------------------------------------------------

But :

### **1. Le développement continu de la société civile, en particulier des ONG de jeunesse**

Objectifs :

- 1.1. Faciliter la création de réseaux de soutien pairs
- 1.2. Promotion active d'initiatives et de structures démocratiques de jeunesse
- 1.3. Encourager la reconnaissance de la valeur et du rôle des ONGJ
- 1.4. Solidarité accrue entre les ONGJ et soutien mutuel pour leur développement
- 1.5. Intégration d'une forte dimension jeunesse dans les politiques de voisinage de l'UE
- 1.6. Promouvoir des systèmes de bonne gouvernance qui impliquent les jeunes

But :

### **2. Développement des membres du Forum européen de la Jeunesse**

Objectives:

- 2.1. Renforcer les organisations membres (OM) et la structure du YFJ
- 2.2. Renforcer les OM au moyen de stages de formation et d'espaces pour l'échange de connaissances et bonnes pratiques
- 2.3. Fournir des outils efficaces pour la communication et le partage d'informations
- 2.4. Augmenter la coopération interpilliers et intersecteurs

But :

**3. Que les ONG de jeunesse deviennent encore plus représentatives des besoins des jeunes**

Objectifs :

- 3.1. Faire du lobby pour des outils financiers et politiques appropriés qui permettent aux organisations de jeunesse d'atteindre et d'engager un plus grand nombre de jeunes
- 3.2. Promouvoir le développement d'ONG de jeunesse ouvertes, inclusives, reposant sur l'adhésion de membres, indépendantes, démocratiques, représentatives et responsables
- 3.3. Mettre des mécanismes en oeuvre pour une représentation plus diversifiée au sein du YFJ et pour une plus grande accessibilité du YFJ par tous les jeunes en Europe

But :

**4. De plus grands moyens pour la durabilité des organisations et des conseils de la jeunesse**

Objectifs :

- 4.1. Oeuvrer pour aboutir à des structures légales claires et efficaces qui facilitent le fonctionnement des organisations de jeunesse à tous les niveaux
- 4.2. Financement multi annuel équitable
- 4.3. Fournir un soutien organisationnel sur mesure aux OM
- 4.4. Apporter notre soutien et préconiser de plus grandes ressources pour garantir la pleine indépendance des ONG de jeunesse pour contrecarrer toute interférence extérieure dans leur autonomie et leur travail
- 4.5. Soutenir le partenariat continu des ONGJ avec les governments, institutions et d'autres parties prenantes dans le domaine de la jeunesse
- 4.6. Préconiser l'engagement politique et financier des pouvoirs gouvernementaux et intergouvernementaux à tous les niveaux envers les ONGJ

But :

**5. La consolidation des ONG de jeunesse, en particulier dans l'Europe du Sud Est, l'Europe centrale, l'Europe de l'Est, et le Caucase**

Objectifs :

- 5.1. Contribuer à la création de Conseils nationaux de Jeunesse (CNJ) dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe (CoE)
- 5.2. Promouvoir le développement et la reconnaissance du travail de la jeunesse en Europe centrale (EC), Europe de l'Est (EEC) et Europe du Sud Est (ESE)
- 5.3. Faciliter la mise en réseaux et les actions communes pour répondre aux besoins communs des jeunes en Europe du Sud Est, Centrale, de l'Est et le Caucase
- 5.4. Faire du lobby pour des mécanismes de soutien qui répondent aux besoins spécifiques des jeunes en Europe du Sud Est, Centrale, de l'Est et le Caucase

But :

**6. Des structures, initiatives et partenariats jeunesse de coordination puissants au niveau régional et global, piliers fondamentaux pour la coopération globale**

Objectifs :

- 6.1. Promouvoir une plus grande démocratie, les droits humains, la solidarité et la coopération globale
- 6.2. Contribuer au renforcement du rôle, de la reconnaissance institutionnelle et du développement de structures démocratiques au sein d'autres plateformes régionales, au moyen du Comité de Coordination pour la Coopération Globale (CCCG) et la réunion internationale de Coordination des organisations de jeunesse (ICMYO)
- 6.3. Participer à des partenariats pour la pleine réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la mise en oeuvre du Programme d'Action Mondiale pour la Jeunesse
- 6.4. Maintenir et faciliter les processus de coopération politique aux niveaux régional et sous-régional, avec la participation de tous les acteurs et parties prenantes appropriés aux niveaux de la société civile et institutionnel

But :

**7. Faciliter une plus grande mobilité des jeunes**

Objectifs :

- 7.1. Mettre un terme aux exigences de visa pour les jeunes qui participent à des activités de jeunesse dans les Etats membres du Conseil de l'Europe
- 7.2. Le développement d'un visa mondialement reconnu pour les jeunes qui participent à tous les exercices de mobilité en Europe, comme les programmes d'échanges de jeunes, les séminaires, les formations et les conférences
- 7.3. Reconnaissance des bénéfices de la mobilité des jeunes et des périodes passées à l'étranger dans l'espace européen plus large, par rapport au développement personnel, à celui de la société civile et au développement éducatif
- 7.4. Soutenir le développement de programmes de mobilité de qualité pour tous les groupes de jeunes

But :

**8. Soutenir les organisations de jeunesse pour qu'elles abordent les besoins des jeunes marginalisés et défavorisés et qu'elles renforcent leur capacité d'action**

Objectifs :

- 8.1. Développement et consolidation des outils pour assister les OM à effectivement augmenter leur portée
- 8.2. Encourager les activités des organisations qui représentent les jeunes marginalisés et défavorisés

<b>PARTICIPATION ET INTEGRATION DE LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE</b>
--------------------------------------------------------------------

But :

**1. Promouvoir une politique de la jeunesse intersectorielle**

Objectifs :

- 1.1. S'évertuer à obtenir une approche intersectorielle, interinstitutionnelle et multidimensionnelle de la politique de la jeunesse
- 1.2. Le développement continu de la politique de la jeunesse en Europe, son contrôle et son évaluation
- 1.3. Développer et améliorer les partenariats avec d'autres acteurs de la société civile
- 1.4. Apporter des réponses politiques aux besoins des jeunes, y compris les adolescents, qui conduisent à une plus grande autonomie

But :

**2. Promouvoir la participation et la citoyenneté active**

Objectifs :

- 2.1. Promouvoir et préconiser une "culture de la participation des jeunes" en Europe
- 2.2. Garantir la disponibilité et l'accès de l'Information des Jeunes, permettant une plus grande participation des jeunes
- 2.3. Travailler avec les partenaires appropriés pour la réalisation de la participation active des jeunes
- 2.4. Préconiser une plus grande participation des jeunes dans les prises de décisions formelles
- 2.5. Préconiser la création de structures de cogestion
- 2.6. Développer des stratégies de lobby et coordonner les actions des OM pour réduire l'âge électoral à 16 ans

But

**3. Incarner la voix dominante des jeunes dans les débats sur l'avenir de l'Europe**

Objectifs :

- 3.1. Communiquer aux jeunes le débat sur l'avenir de l'Europe
- 3.2. Animer le débat des jeunes sur l'intégration européenne
- 3.3. Promouvoir une Europe sans lignes de division et où règne l'égalité des chances pour tous les jeunes

But :

**4. Promouvoir le volontariat**

Objectifs :

- 4.1. L'adoption et la mise en oeuvre de politiques et mesures pour soutenir, promouvoir et faciliter le volontariat par les jeunes dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie
- 4.2. Préconiser la reconnaissance et la valorisation des bénéficiaires du volontariat, tant auprès de l'individu que de la société, et vanter les capacités, compétences et attitudes acquises grâce au volontariat

<b>DROITS HUMAINS</b>
-----------------------

But :

**1. Promouvoir une plus grande égalité et s'attaquer aux discriminations**

Objectifs :

- 1.1. Promouvoir le développement par les pouvoirs et administrations publics de plans sur la diversité
- 1.2. Elaborer des réponses du YFJ pour s'attaquer aux discriminations multiples
- 1.3. Préconiser des politiques de la jeunesse plus sensibles visant l'égalité des chances, et soutenir les OM dans leur travail d'élaboration de programmes et activités qui sont plus sensibles aux questions de genre
- 1.4. Une Europe qui valorise les capacités de l'individu et célèbre la diversité
- 1.5. Accroître la participation des jeunes marginalisés et défavorisés dans les programmes de l'UE

<b>EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES</b>
------------------------------------

But :

**1. Plus d'emplois et des emplois de meilleure qualité pour les jeunes**

Objectifs :

- 1.1. Une augmentation des possibilités d'emploi et des conditions de travail décentes pour tous
- 1.2. Préconiser des conditions plus favorables pour l'entrepreneuriat et l'auto-emploi
- 1.3. Guider l'émergence d'un climat où les compétences des jeunes sont reconnues et valorisées
- 1.4. Garantir que les ONG de jeunesse soient reconnues comme des partenaires aux niveaux local et national et que le YFJ soit reconnu au niveau européen
- 1.5. Renforcer le rôle des partenaires sociaux dans le processus des conventions collectives

But :

## **2. Augmenter la santé, la sécurité et le bien-être des jeunes**

Objectifs

- 2.1. Promouvoir des styles de vie sains grâce à l'éducation non formelle et dans le cadre de politiques concernant la vie des jeunes (drogues, alcool et tabac, santé sexuelle, maladies mentales, VIH/SIDA)
- 2.2. Préconiser un meilleur équilibre entre travail et vie privée, et l'éradication de la pauvreté comme facteurs clés pour améliorer la santé mentale et physique
- 2.3. Préconiser l'inclusion des jeunes dans l'identification et la mise en oeuvre de politiques sur la santé qui touchent les jeunes

But :

## **3. Promouvoir l'autonomie des jeunes**

Objectifs :

- 3.1. Promouvoir des politiques qui répondent aux changements démographiques tout en encourageant une plus grande autonomie des jeunes
- 3.2. Préconiser des logements, transports, et infrastructures qui répondent aux véritables besoins des jeunes

<b>OUTILS</b>
---------------

### **1. RELATIONS INSTITUTIONNELLES**

Le Forum européen de la Jeunesse poursuivra ses relations externes proactives avec ses interlocuteurs institutionnels existants - l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, et les Nations Unies. Toutes les relations institutionnelles et le développement de nouveaux partenariats seront évalués sur base de leur pertinence lors de la mise en oeuvre des priorités stratégiques convenues par les membres du YFJ.

Le Forum européen de la Jeunesse assurera la plus grande promotion des principes de bonne gouvernance et de démocratie participative au sein des institutions. Le Forum européen de la Jeunesse cherchera à impliquer ses membres et à

représenter leurs intérêts dans les établissements institutionnels qui affectent directement le travail de la jeunesse et les questions relatives au développement du travail de la jeunesse.

Les relations institutionnelles du Forum européen de la Jeunesse sont axées sur :

- La mise en oeuvre et le contrôle de politiques
- La représentation d'intérêts
- Les actions de lobby

### **Union européenne (UE)**

- Suivi du processus de la Constitution européenne et ainsi du futur de l'Europe;
- Suivi du Livre blanc sur la politique de la jeunesse de l'Union européenne et de la Méthode ouverte de coordination tout en visant une plus grande consolidation des efforts de l'UE pour garantir plus de progrès et de coordination des questions de politique de la jeunesse;
- Etablir un dialogue structuré continu entre le Forum européen de la Jeunesse et l'UE;
- Renforcer l'engagement du Forum européen de la Jeunesse auprès des institutions européennes;
- Garantir la participation du Forum européen de la Jeunesse dans les principaux processus politiques de l'UE concernant les jeunes, y compris la stratégie de Lisbonne, le Pacte européen pour la jeunesse et toute initiative ultérieure;
- Contrôler et contribuer aux accords bilatéraux entre l'UE et les pays tiers, qui couvrent le domaine de la jeunesse;
- Assurer le soutien nécessaire à la mise en oeuvre du programme Jeunes en Action et d'autres programmes concernant les jeunes;
- Promouvoir l'intégration de la jeunesse dans les institutions et les politiques de l'UE.
- Contrôler et influencer la législation et les politiques de l'UE concernant les activités de la jeunesse et le travail des ONG de jeunesse.

### **Conseil de l'Europe (CoE)**

- Constamment soutenir le système de cogestion et les structures de la Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe;
- Activement contribuer au développement, au contrôle et à l'évaluation des priorités, programmes et politiques de la DJS, et promouvoir les outils, programmes et méthodologies existants du Conseil de l'Europe pour le travail et la politique de la jeunesse;
- Maintenir une bonne coopération structurée avec les organismes appropriés du Conseil de l'Europe;
- Soutenir une plus grande mise en oeuvre de la Charte révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale;
- Contribuer au développement des programmes jeunesse du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.

## **Partenariat Union européenne et Conseil de l'Europe**

- Activement participer à la définition, au développement et à l'évaluation des projets et activités du partenariat;
- Soutenir des initiatives novatrices, notamment sur la citoyenneté européenne - en garantissant l'impact et le ciblage nécessaire des organisations de jeunesse;
- Améliorer les synergies entre l'UE et le CoE dans le domaine de la politique de la jeunesse et du développement du travail de la jeunesse.

## **Système des Nations Unies (ONU)**

- Contribuer à la réalisation des OMD et promouvoir un partenariat global pour lutter contre la pauvreté;
- Encourager une plus grande mise en oeuvre du PAMJ et étudier davantage ses liens avec la réalisation des OMD;
- Faciliter et coordonner la représentation des organisations de jeunesse à l'AGONU et dans d'autres événements appropriés;
- Contribuer aux initiatives de l'ONU et de ses agences (OIT, UNESCO, UNICEF, UNFPA, Banque mondiale) impliquant les jeunes et prôner une plus grande coordination entre ces agences de l'ONU qui traitent des questions relatives à la jeunesse;
- Préconiser la pleine mise en oeuvre de la Convention sur les Droits de l'Enfant.

## **Communication et partenariats externes**

Le Forum européen de la Jeunesse augmentera la portée et la visibilité des organisations de jeunesse et du travail de la jeunesse en adaptant ses outils de communication externe et en élaborant de nouveaux outils pour atteindre un nombre plus grand de parties prenantes et de jeunes. Il établira également des alliances avec d'autres plates-formes ONG qui contribueront à la réalisation des objectifs et buts stratégiques du YFJ.

## **2. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES**

Le Forum européen de la Jeunesse est une organisation basée sur les connaissances qui continuera de baser ses compétences dans le domaine du développement de la politique de la jeunesse sur des données existantes et sur des évidences politiques rassemblées au moyen de l'engagement et de la diversité de ses membres.

Le développement de la recherche doit reposer sur une conformité directe avec les priorités de l'organisation et il doit être d'une qualité suprême, pour augmenter la crédibilité du YFJ et souligner son rôle en tant que partenaire crédible dans le développement de la politique de la jeunesse et du travail de la jeunesse en Europe et au-delà.

- Rassembler et systémiser les informations des membres sur les questions qui doivent être abordées par une politique spécifique
- Renforcer les outils existants pour le contrôle de la politique de la jeunesse
- Etablir des procédures permanentes pour le contrôle du développement de la politique de la jeunesse dans les pays européens

- Garantir que les publications du YFJ et la communication externe soient organisées de sorte à refléter les connaissances existantes au sein de la plate-forme
- Activement participer aux réseaux de recherche appropriés et promouvoir la mise en oeuvre de tels réseaux au niveau national en coopération avec les CNJ
- Soutenir et contribuer au développement du Centre européen de Connaissances pour la Politique de la Jeunesse

### **3. COMMUNICATION INTERNE ET DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL**

Le Forum européen de la Jeunesse est une organisation qui continue de grandir et d'apprendre, et tandis qu'il entre dans sa période adolescente, certaines améliorations structurelles s'imposent. Les structures organisationnelles et les canaux de communication doivent être adaptés en permanence pour soutenir au mieux le travail des membres. Les connaissances développées, les informations acquises et les résultats obtenus grâce au lobby des organisations et à notre travail de lobby doivent être accessibles aux organisations membres et aux structures de travail actuelles et constantes du Forum Jeunesse - en vue de faciliter l'échange de connaissances et leur gestion.

Le Forum européen de la Jeunesse a déjà élaboré une série d'outils appréciables pour la communication avec ses OM. Ils représentent tous un potentiel énorme de flot d'informations au sein des organisations membres et vers elles. La dimension internationale et complexe du Forum européen de la Jeunesse exige une communication hautement efficace et transparente au sein de sa structure. Les organisations membres doivent en plus pouvoir utiliser des canaux clairs et durables via lesquels elles peuvent contribuer aux diverses positions politiques de l'organisation, garantissant une plus grande consultation et responsabilité.

Des fonds diversifiés pour le travail journalier du Forum européen de la Jeunesse sont indispensables pour un travail indépendant et impartial. Il est donc fondamental de s'évertuer à obtenir une diversification des recettes du Forum Jeunesse à l'aide d'une stratégie précise guidée par des considérations éthiques et environnementalement durables.

## **MISE EN OEUVRE ET EVALUATION**

La mise en oeuvre des objectifs stratégiques doit être organisée de sorte à permettre aux organisations membres de se sentir davantage propriétaires des actions qu'entreprend le YFJ. Les organisations membres doivent voir leur pouvoir renforcé pour pouvoir contribuer pleinement au succès de la plate-forme via une participation étendue dans la définition des actions et des activités. La mise en oeuvre réussie de ce plan stratégique et la pleine réalisation de ces objectifs dépend du YFJ qui mettra en place des mécanismes efficaces et robustes pour l'évaluation et le contrôle constant de son travail.

L'identification de quatre domaines de travail prioritaires du YFJ doit se refléter dans la structure du YFJ. Une structure ajustée qui reflète les priorités stratégiques doit permettre un contrôle plus grand et plus organique de la mise en oeuvre du plan de travail et une évaluation ciblée et rigoureuse de son succès.

Le Bureau du Forum européen de la Jeunesse est mandaté pour :

- Développer une série adéquate d'indicateurs pour la mise en oeuvre de la stratégie;
- Garantir un contrôle constant et une évaluation annuelle des progrès réalisés dans le plan de travail et une évaluation biannuelle de la mise en oeuvre de la stratégie;
- Produire un rapport sur la faisabilité et les ajustements nécessaires pour les structures de travail permanentes, avec des recommandations pour une éventuelle réforme avant avril 2007;
- Etablir, si nécessaire, des structures ad hoc, impliquant les OM, qui garantira une plus grande coordination et un plus grand échange de connaissances au sein des domaines de travail prioritaires;
- Initier un processus de révision/développement de la stratégie, si jugé nécessaire, en impliquant les OM.